

COMMUNE DE SAINT-MAURICE DE BEYNOST

DÉPARTEMENT DE L'AIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3

Septembre 2020

Vu pour rester annexé à la délibération du 01 Octobre 2020

Le
Monsieur Pierre Goubet, Maire,



MAIRIE DE SAINT-MAURICE DE BEYNOST

Avenue du Mas Rolland

01 700 SAINT-MAURICE DE BEYNOST

Tel. 04 78 55 14 08

LISTE DES PIÈCES

PIÈCE N°0. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

PIÈCE N°1. EXPOSÉ DES MOTIFS ET NOTICE DE PRÉSENTATION – *valant complément du rapport de présentation*

PIÈCE N°4. PLAN DE ZONAGE :

PIÈCE N°4 A. PLAN DE ZONAGE – 1/6 000°

PIÈCE N°4 B. PLAN DE ZONAGE – 1/2 500°

PIÈCE N°5. RÈGLEMENT ÉCRIT

La pièce n°2 (PADD), la pièce n°3 (Orientation d'aménagement et de programmation) et la pièce n°6 (annexes) du PLU approuvé le 14 mars 2014 sont inchangées par la présente modification simplifiée.



INTERSTICE SARL
URBANISME ET CONSEIL EN QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

VALÉRIE BERNARD
ESPACE SAINT-GERMAIN – BÂT. ORION
30 AV. GÉNÉRAL LECLERC
38 200 VIENNE

TEL 04.74.29.95.60
CONTACT@INTERSTICE-URBA.COM